



LA PIGOSSIÈRE
CHÂTEAU & TRAITEUR

CHARTRE RSE

Nos valeurs

Nos engagements et projets autour de la RSE ont toujours été au cœur de l'Adn de notre entreprise depuis sa création.

Nous pensons que nous avons une maison commune à partager et un sens à donner à notre travail. C'est pourquoi nous avons mis **l'Homme au centre de nos priorités**.

Nos collaborateurs ont une grande liberté de création et d'initiative, nous sommes très vigilants à un équilibre vie professionnelle et vie privé, afin de respecter les priorités de chacun dans l'exercice d'un métier de passion et de sacrifices au service des autres.

L'ensemble de nos équipes nous le rend bien par un niveau de performance exceptionnelle et une très grande fidélité à notre maison.

Nous sommes conscients que nos décisions au quotidien ont un impact sur notre environnement et celui des générations à venir, c'est pourquoi nous avons élaboré cette chartre pour vous faire connaître nos engagements

Nos engagements



Promouvoir une alimentation saine et durable

- Travail exclusivement de produits frais et saisonniers pour vous offrir une cuisine de saveurs
 - Sélection de fruits et légumes issus de la filière bio-responsable
 - Favoriser le développement de l'économie locale et les circuits courts
 - 100% de notre cuisine est « Fait Maison » et transformée sur site
 - Production à la demande pour limiter le gaspillage & le stockage
- Réduction de l'utilisation des chambres froides et recyclage des denrées non consommées



Nous sommes fiers d'être membre
d'une destination créative et engagée.



LA PIGOSSIÈRE
CHÂTEAU & TRAITEUR



Favoriser le bien-vivre de nos collaborateurs

- Favoriser un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.
Période de congés supérieure aux obligations légales
- Veiller à l'égalité entre hommes & femmes.
- Redistribution équitable des fruits du travail de chacun
- Investir sur le capital humain par une formation continue



Réduire l'impact environnemental de nos activités

- Compostage des bio-déchets & organiques
- Ordures ménagères non recyclables
La collectivité en charge des ordures ménagère nous impose une levée par mois
- Tri de tous les déchets recyclables (Verre-plastique-papier-carton)
- Réutilisation de la décoration florale ou de fleurs séchées
- Denrées non consommées
Réutilisation dans le respect des mesures d'hygiène ou don à des associations d'aide aux plus démunis
- Utilisation d'une vaisselle réutilisable & lavable (porcelaine & verre)
- Utilisation d'eau en bouteille de verre réutilisable
- Achat d'énergie auprès de fournisseurs écoresponsables
- Salles de réception en bio-brique ou pierre pour une régulation naturelle
- Non utilisation de la climatisation & chauffage basse consommation l'hiver
- Utilisation de 100% de lampes Led pour l'éclairage
- Non utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien du parc
- Implantation de ruches pour la protection des abeilles et la biodiversité
- Gestion d'un parc de 6 hectares aux arbres centenaires



Associer nos clients à cette démarche du bien commun

Nous souhaitons vous associer à notre démarche afin de la renforcer et considérons que vous êtes un acteur majeur. Vous pouvez nous aider en adoptant des bonnes pratiques :

1. En triant vos déchets recyclables, nous pourrions vous aider à les traiter
2. Limitez les matériels à usage unique, décorations, prospectus ou encore goodies .
Préférez les informations dématérialisées ou l'utilisation d'outils de communication écologiques et responsables.
3. Objectif zéro Gaspillage
4. Anticipez le recyclage de certains matériaux (moquette, coton gratté, bois...) ou les éviter.
5. Mutualiser le transport (personnes ou marchandises)